

Fouberet vic.

L'an mil sept cent quatre vingt trois le cinq du mois de
 fevrier je Sire vicairé de Chauffourit sousigné ai,
 Ten couramment de Monsieur Fouberet vicairé de
 Frecourt, solennellement conjoints en mariage Didier
 Dechaux fils de Nicolas Dechaux laboureur à la
 ferme de Marigny hameau de cette paroisse et
 de Anne et Hollet son père et mère âgé de vingt
 deux ans et Jeanne et Barisnot fille de Nicolas
 Inot charpentier de la paroisse freres Diocèse
 de Besançon et Marguerite Thomas son père
 et mère âgé de vingt deux ans. Les bans
 en ont été publiés aux portes de nos églises
 & paroissiales sans qu'il feroit trouvé aucun
 empêchement civil ou canonique qui soit
 parvenu à notre connaissance comme au nil
 me l'a été certifié par le sieur et M. Bichot curé
 de freres soit certifié en date du deux
 du present et dument légalisé par Monsieur
 Delcey très honoré Doyen du Chapitre de Chaufourit
 et Grand vicairé de Besançon, unuit Intendant
 des armes de sa grandeur et Bourgeois.
 L'archevêque du dit lieu en date du quatre
 des fiancailles en ont été dument célébrés
 avant ce mariage à la célébration duquel ont assisté
 du côté de l'époux Nicolas Dechaux souspère,
 Didier Dechaux son oncle de la paroisse de Chaufourit